

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 075/2022

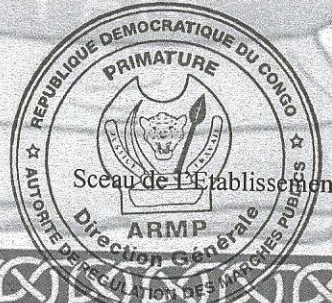
A la Société PANAFRIQUE MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n°001F/COM-FGM/PANAFRIQUE MOTORS/03/03/2022, conclu avec La Commune de FUNGURUME, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent vingt-huit mille trois cent quarante-cinq, quatre-vingt-cinq centimes (USD 128.345,85) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 02/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général